

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2017

**Présents :** Maryse FABRE, Jean-Luc DEYE, Michèle SOLOWETCHICK, Jean-Gabriel MAYEUR, Caroline FAVIER, Christian DEDECKER, Brigitte LEGRAND, Benjamin MAILLAND, Stéphane BERTIN

**Absents :** Mathilde BERGER, Claude SEUREAU

### ABANDON DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU GITE DES CARLINES

Madame le Maire revient devant le Conseil Municipal pour évoquer le dossier de l'exploitation du gîte des Carlins dont la Commune est propriétaire et rappelle la procédure de DSP qui a été mise en place.

7 dossiers de consultation ont été retirés, mais seulement deux plis sont parvenus dans les délais.

Au terme de son travail d'analyse, la commission a d'une part agréé les candidatures de Mme BOUVET et de l'association Ternélia les Grands Massifs, et d'autre part rendu un avis favorable sur les deux offres, sous réserve de précisions et de compléments ; des négociations ont été engagée avec les deux candidats sur la base des offres remises.

La rencontre avec Mme BOUVET n'a pas permis de conforter l'offre écrite et d'apporter les éléments attendus. En revanche, des négociations plus poussées ont été menées avec Ternélia les Grands Massifs permettant d'arrêter l'économie générale de la délégation (durée, redevance, ...) ;

Elle souligne que la commune a prolongé la convention d'occupation du gîte des Carlins avec l'association Vacances Loisirs au Pays des Bauges en attendant que les négociations de Ternélia concernant le Sorbier aboutissent, Ternélia ayant lié les différentes démarches ;

Elle rapporte la rencontre du 7 avril 2017 entre Ternélia et la commune, en présence de l'ASADAC, où, à la demande de Ternélia, le conseil municipal s'est engagé à se positionner sur la suite à donner à la DSP avant le 30 avril ;

Elle indique que par mail en date du 20 avril dernier, Monsieur Serge Magna, directeur de Ternélia les Grands Massifs, l'a informé par mail, que l'association ne maintenait pas sa candidature à la délégation de service public ;

Après avoir pris connaissance le 20 avril 2017 du souhait de Ternélia Les Grands Massifs de ne pas poursuivre leur candidature à la DSP Les Carlins, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **déclare abandonner** la procédure de délégation de service public pour l'exploitation du gîte des Carlins.

### QUESTIONS D'ACTUALITES

- **Motion sur l'instruction des Cartes Nationales d'Identité**

Vue la motion pour la modification de l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité adoptée à l'Assemblée générale des maires ruraux de France le 19 mars 2017 à Lyon, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter la motion réaffirmant le rôle de la mairie comme première maison de service public au plus près de nos concitoyens et demande la mise en place d'un équipement dans le centre du Massif des Bauges.

La séance est levée à vingt-deux heures quinze.

Le Maire

Maryse FABRE

